

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon le 15 mai 2025

Face à la crise du logement, la Métropole de Lyon porte la voix des grandes agglomérations à Bruxelles

Ce jeudi 15 mai, Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge du Logement et de la Politique de la ville, et Vice-Président du Forum Affaires sociales du réseau Eurocities, est à Bruxelles pour représenter la Métropole au sein de l'Alliance des Maires pour le Logement. Aux côtés de Jaume Collboni, Maire de Barcelone, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Roberto Gualtieri, Maire de Rome, Haris Doukas, Maire d'Athènes, ou encore Gergely Karácsony Maire de Budapest, il participe à une journée d'échanges de haut niveau avec les Vice-Présidents de la Commission européenne Raffaele Fitto chargé de la Cohésion et des Réformes et Teresa Ribera, première vice-présidente exécutive de la Commission européenne pour une transition propre, juste et compétitive et commissaire à la concurrence, ainsi que le Commissaire Dan Jørgensen, dans le cadre de l'élaboration du Plan européen pour le logement abordable.

À cette occasion, il rappelle que les métropoles et les grandes villes, en première ligne face à la crise du logement, doivent être reconnues comme partenaires opérationnels du futur plan européen.

La Métropole de Lyon déploie une stratégie ambitieuse fondée sur le principe du **logement d'abord**, complété par des dispositifs d'urgence pour les publics les plus vulnérables. Elle a mis en place **11 structures d'accueil alternatives à l'hôtel** pour les femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans, intégralement financées par la collectivité et gérées par 5 associations.

En 2025, elle lancera une **coopérative mixte public/privé**, soutenue par la Banque de développement du Conseil de l'Europe, pour acquérir et transformer 350 logements du parc privé en logements sociaux. La Métropole y investit 1,6 million d'euros en capital.





Elle agit également sur la **régulation du marché immobilier** : encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne, développement du **bail réel solidaire** pour dissocier foncier et bâti, et encadrement des locations de courte durée. Autant de leviers pour limiter les effets de la spéculation et de la financiarisation du logement.

Enfin, la qualité de ses politiques est appuyée par une approche fondée sur les données : les résultats du **comptage européen du sans-abrisme 2024** placent la Métropole de Lyon parmi les territoires les plus rigoureux en matière de diagnostic social, un levier essentiel pour orienter les actions publiques.

Contact presse

Marion Morel

marion.morel@grandlyon.com

Tél : 06 77 04 30 39